



Ghjuventù mubilità.

05/2022



Cummissioni svilluppu
economicu, Trasporti è
Affari Europei

01 Sommaire

Introduction

Quelques chiffres **(P:2/3)**

Les moins de 30 ans fortement touchés par la pauvreté **(P:4)**

Dispositifs d'aide au permis de conduire:

Les dispositifs en place dans le pattu Pè a Ghjuventù **(P:5)**

Les dispositifs nationaux **(P:6)**

Propositions d'aides à la mobilité

La problématique de l'essence **(P:7)**

Accès à la première voiture et entretien **(P:8)**

Chèque mubilita **(P:8/9)**

Vers une mobilité écologique

Le vélo électrique / pistes cyclables: une alternative **(P:10/11)**

Aides à la création d'infrastructures autour de la mobilité à vélo. **(P:11/13)**

Le transport ferroviaire un transport en commun à développer. **(P:13/17)**

Conclusion **(P:18)**

Sources **(P:19/24)**



02 Introduction



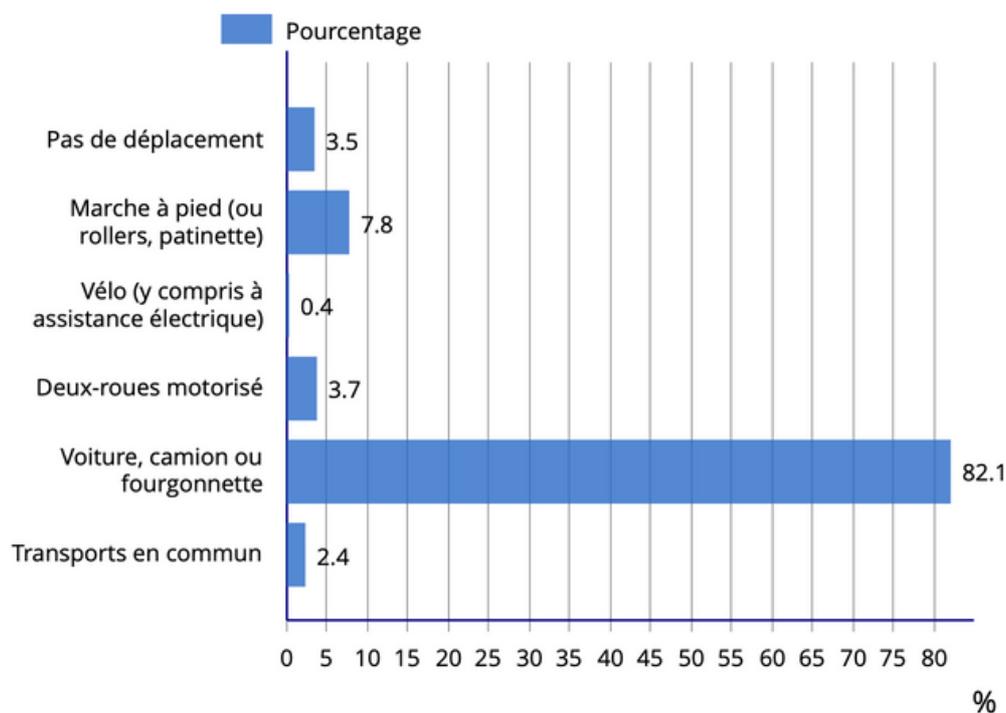
Notre situation insulaire est un frein à la mobilité. Elle entraîne des dépenses supplémentaires qui ne peuvent pas être assumées par la totalité de nos concitoyens. Au-delà de ces dépenses, notre région souffre d'un manque d'infrastructures jumelé à des zones où les transports en commun sont rares voire inexistants.

IL EST URGENT D'ÉLABORER DE NOUVELLES STRATÉGIES DE MOBILITÉS POUR NOTRE JEUNESSE.

Nous nous engageons à apporter des solutions innovantes qui permettront à tous de pouvoir se déplacer dignement et en sécurité sur l'ensemble de notre territoire. L'émancipation de notre jeunesse passe par cet aspect qui ne doit pas être négligé.



ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

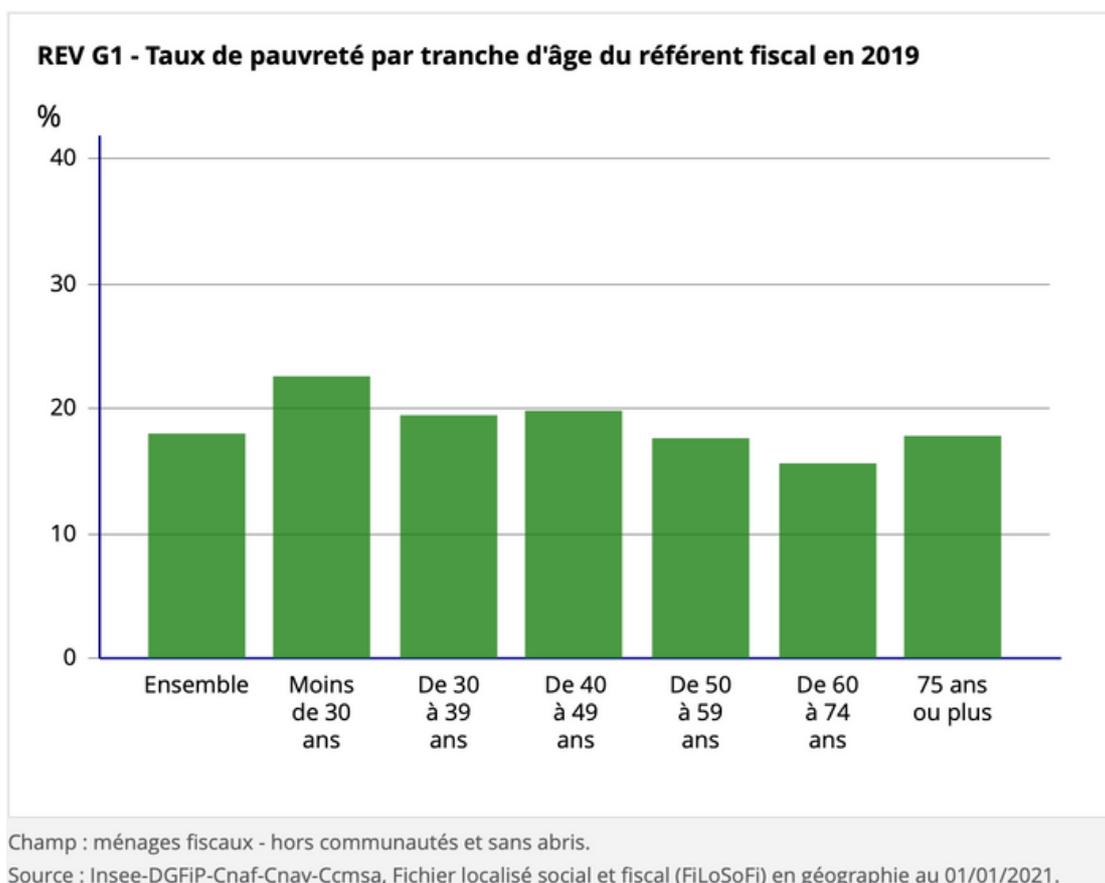
Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Cette étude de l'Insee met en évidence la part importante que représente l'utilisation du véhicule personnel dans l'île afin de se rendre au travail (82,1%). Les transports en commun sont relégués à la fin du classement (2,4%).

Ces données sont inquiétantes si l'on prend en compte le coût que représente l'accès à un véhicule personnel. On y intègre le prix du permis, de l'achat du véhicule, de son entretien et également celui du carburant qui ne cesse d'augmenter.

Les moins de 30 ans fortement touchés par la pauvreté

04



La génération que nous représentons est en Corse la plus touchée par la pauvreté. Plus de 23% de notre jeunesse se positionne sous le seuil de pauvreté soit 4 points de plus qu'au niveau national (19%). Il est évident que la part de dépenses dans la mobilité est impactée par cette situation.

L'action de notre collectivité doit être tournée vers une campagne de réajustement qui permettra à tous nos jeunes de pouvoir se déplacer vers leur lieu de travail ou de loisir. De nombreuses aides existent, nous allons dans ce rapport les répertorier.

Bien que ces aides existent elles sont très peu connues et pour certaines inadaptées à nos spécificités régionales. On ne peut penser la mobilité de la même manière dans nos villes et nos villages de montagne.

Parce que notre jeunesse souffre d'un manque d'autonomie et d'indépendance, parce que se déplacer pour aller étudier ou travailler ne peut représenter un coût insurmontable, nous vous proposons ce rapport.

05

Les dispositifs en place dans le pattu Pè a Ghjuventù

PRIMA STRADA: UN AIUTU À U PERMESSU DI CUNDUCE PÈ I GHJOVANI:

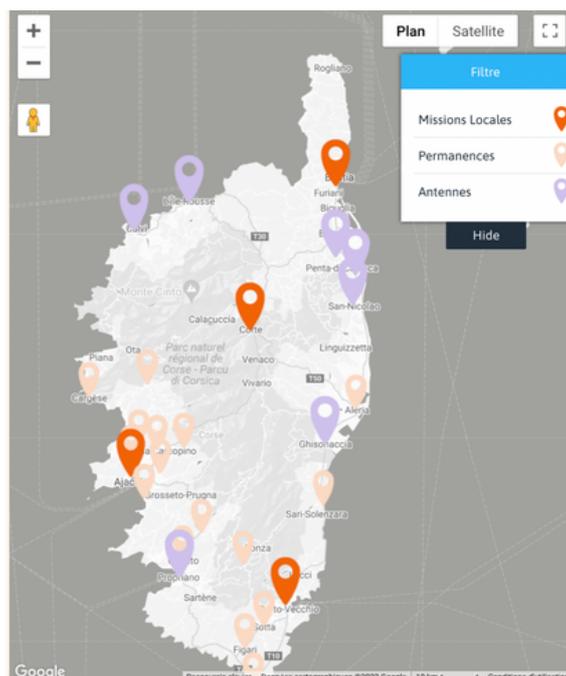
- Aide pour les 15/25 ans
- 500 euros maximum
- Permis B et A1
- Résider en Corse depuis 2 ans,
- justifier d'un engagement citoyen
- être rattaché(e) à un foyer dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 18 500 € par part fiscale
- Ne pas avoir débuté sa formation et ne pas avoir passé l'examen

L'objectif est d'aider à l'accès au permis qui est incontournable dans notre région si l'on veut se déplacer. Cette aide n'est pas cumulable avec les aides existantes.

AIUTU DA I TRAVAGLIADORI PÈ I TRASPORTI È A MUBILITÀ:

Aide de la collectivité de Corse pour les apprentis pour le permis de conduire, l'hébergement et la mobilité. Cette aide est gérée par les Missions Locales

<https://www.missions-locales-corse.org>



AIDE AU TRANSPORT FERROVIAIRE:

Cette aide permet d'épauler financièrement les étudiants corses dans les déplacements entre leur lieu de résidence et leur lieu d'études.

- Être étudiant post bac
- Être lycéen interne
- Être apprenti mineur
- Le prix de l'abonnement annuel est de 20€.

PERMIS À 1 EURO POUR LES 15/25 ANS:

- Avoir entre 15 et 25 ans.
- Permis A2 ou le permis B.
- Choisir une auto-école ou une association agréée.
- Cette aide peut aller de 600 à 1200 euros.
- Prêt à taux zéro.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PÔLE EMPLOI:



**Pôle
emploi.fr**

- Être inscrit à Pôle emploi au moins 6 mois de manière continue
- Être disponible pour occuper un emploi.
- Ne pas être indemnisé au titre d'une allocation chômage.
- Ne pas être indemnisé d'une autre allocation dont le montant est inférieur ou égal à celui du retour à l'emploi (ARE minimale).
- Avoir au moins 18 ans.

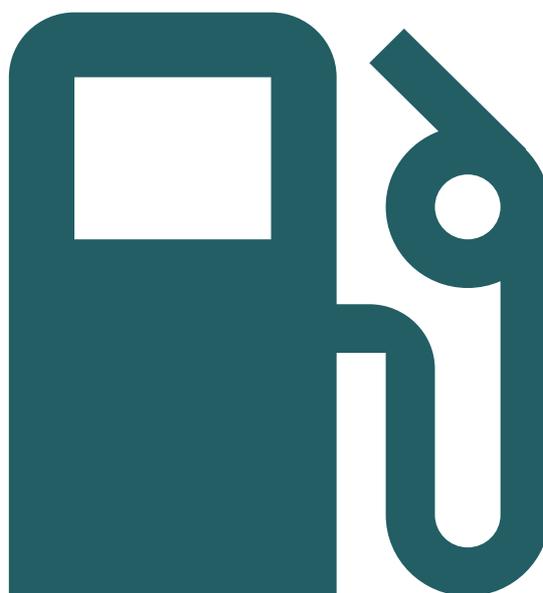
Propositions d'aides à la mobilité :

07

LA PROBLÉMATIQUE DE L'ESSENCE.

10% des ménages les plus modestes consacrent 21% de leur revenu disponible aux transports. Ceci représente 2 460 euros en moyenne pour ces derniers. Les déplacements sont souvent incontournables car ils permettent d'accéder à un lieu de travail souvent éloigné du lieu d'habitation.

Si l'on s'en tient à l'étude de Corsica Statistica sur l'année 2022, les prix ont augmenté de 17,6% pour le SP95 et 18,6% pour le gazole par rapport à 2021. Un plein de 50 litres de sans plomb coûte en moyenne 12,95 € de plus qu'en décembre 2020 pour le diesel, l'évolution du prix est similaire.



Le carburant est la charge financière la plus importante dans le budget consacré au véhicule et représente entre 8 et 16% du budget global. En moyenne un automobiliste peut compter entre 900 et 1100€ par an de dépenses en carburant durant l'année.

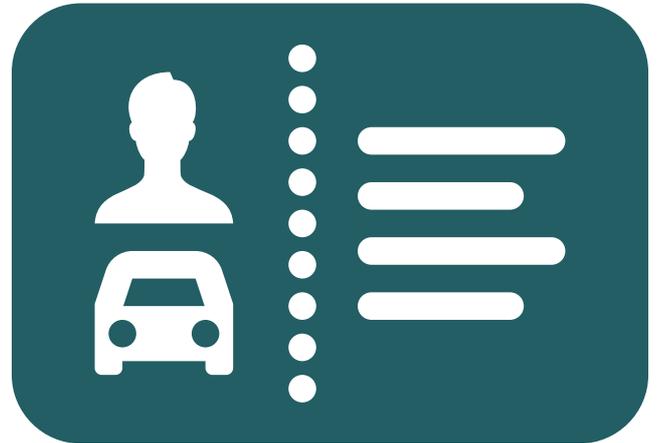
08

ACCÈS À LA PREMIÈRE VOITURE ET ENTRETIEN.

Une enquête réalisée en janvier 2016 sur le budget des jeunes conducteurs pour leur première voiture interroge 2800 jeunes âgés entre 18 et 24 ans.

1/4 achètent des voitures entre 1000 et 2000 €, 19% à payer entre 2000 et 3000€, 13 % dépensent 3000 à 5000€, 11% entre 5000 et 10 000€ et 6% un montant plus élevé. 15% des jeunes interrogés doivent se procurer des véhicules à un montant inférieur à 1000€ et seulement 12% se voient offrir leur premier véhicule par leurs parents.

Après avoir accès à un premier véhicule, il s'agit de l'assurer et de l'entretenir. 39% des jeunes conducteurs sont assurés au tiers, seulement 35% peuvent s'offrir une assurance tous risques. Si l'on s'en tient au budget ACA de l'Automobiliste, ce dernier dépense entre 600 et 1000€ par an d'assurance. Le coût d'entretien se situe entre 840 et 1000€ par an.



CHÈQUE MUBILITÀ

Nous proposons la mise en place du "chèque mubilita" à hauteur de 75€ par mois qui sera distribué à tous les jeunes en situation de précarité et se trouvant dans l'obligation d'emprunter leur véhicule pour aller étudier ou travailler.

Critères:

- Avoir entre 18 et 30 ans
- Être dans une situation de précarité.
- Témoigner de la nécessité impérieuse de devoir prendre la voiture comme moyen de transport

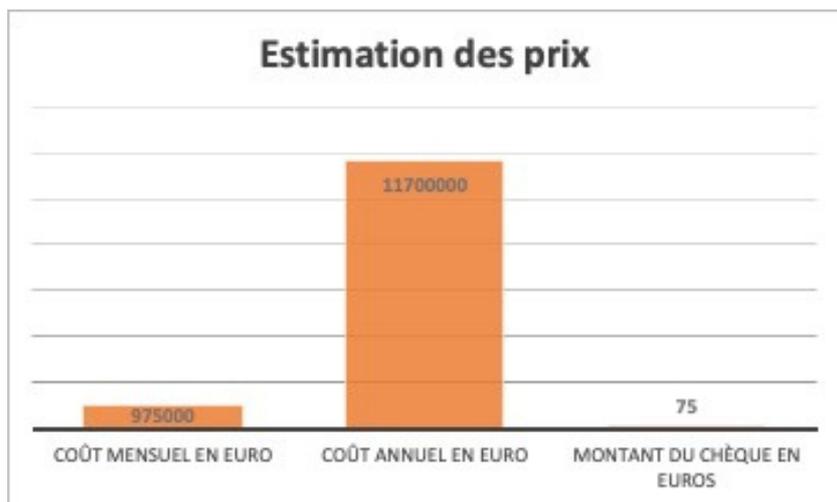
Prévisionnel chèque mubilité

09

LES COÛTS DU CHÈQUE MUBILITÀ.

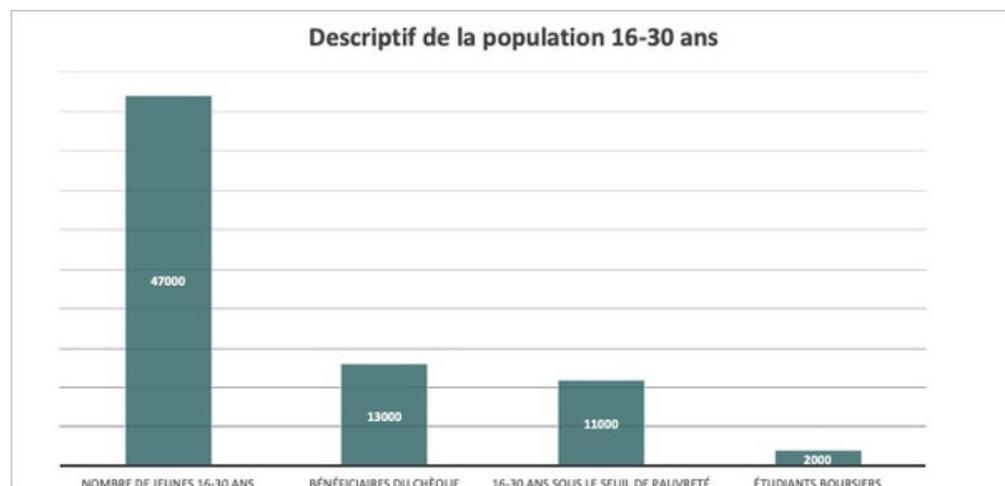
D'après les différentes études de l'Insee, 47 000 jeunes âgés entre 16 et 30 ans résident en Corse. L'Agence de Développement Économique de la Corse nous informe que 23% (11 000) d'entre eux se trouvent en dessous du seuil de pauvreté. En ce qui concerne les étudiants, le CROUSS recense 2 000 étudiants à l'Université di Corsica comme étant boursiers.

En partant du principe que tous les jeunes recensés sont dans une situation qui nécessite obligatoirement d'utiliser la voiture comme moyen de transport, le nombre d'individus à aider s'élève à 13 000.



- $13\ 000 \times 75\text{€} = 975\ 000\ \text{€}/\text{mois}$
- $975\ 000\text{€} \times 12 = 11\ 700\ 000\text{€}$

Cette aide pourrait représenter une réelle avancée sur l'accompagnement de notre jeunesse et l'encouragement à s'émanciper dans une région où le métro, tramways et autres moyens de locomotion à bas prix n'existent pas.



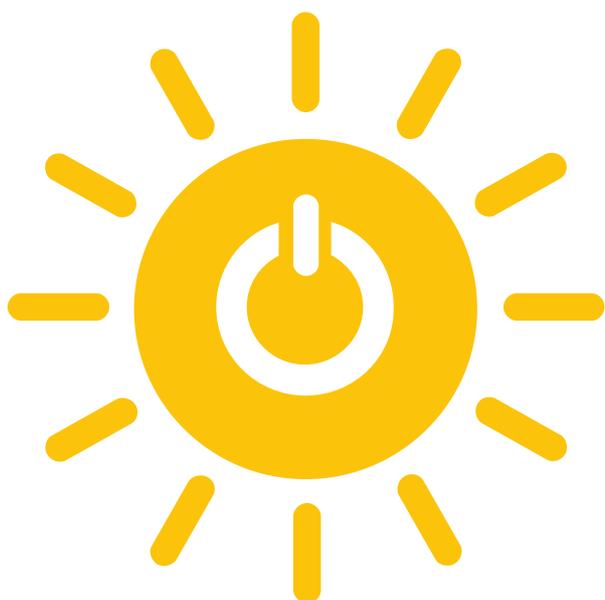
Vers une mobilité écologique

10

LE VÉLO ÉLECTRIQUE COMME ALTERNATIVE:

Le vélo électrique semble être une alternative permettant de faciliter le passage vers une mobilité douce qui respecte l'environnement.

Nous sommes conscients que la production d'énergie électrique en Corse n'est en aucun cas "verte". C'est pour cela que nous proposons l'installation de bornes qui se rechargent grâce à l'énergie solaire.



Nous proposons la mise en place d'un réseau régional de vélos et trottinettes électriques. Ce réseau doit se positionner dans les zones touristiques et nécessite une politique de désengagement des axes routiers.

Objectifs:

- Promouvoir la mobilité douce.
- Développer le tourisme durable.
- Prôner un tourisme durable.

Les pistes cyclables

11

Aides à la création d'infrastructures autour de la mobilité à vélo:

Connaissant le réseau routier régional nous savons qu'il est impossible de mettre en service une flotte de vélos électriques sans réels aménagements routiers.

Une politique de création de pistes cyclables doit être engagée au plus vite.

- Ciblage des zones où développer ce réseau
- Co-construction avec les communautés de communes et d'agglomérations
- Cahier des charges à respecter visant à limiter les risques

Appel à projets « Continuités cyclables »:

Ce dispositif cible les projets de discontinuités cyclables. Il permet d'apporter un financement complémentaire aux maîtres d'ouvrage avec comme objectif de restaurer ou créer des continuités d'itinéraires cyclables. L'enveloppe disponible chaque année est de 50 millions d'euros.

Depuis 2020/21 elle a été doublée. 100 millions d'euros par an sont disponibles pour les collectivités. Afin d'être éligible il faut s'inscrire dans un schéma cyclable et une politique territoriale de mobilité. Un bonus de subvention de l'ordre de 10% est possible dans le cadre du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » à condition que l'accessibilité à vélo d'un collège ou un lycée soit améliorée.



12

Plan France Relance vélo



Ce plan voté en septembre 2020 permet d'attribuer une enveloppe d'aménagements cyclables. 100 millions d'euros sont mis à disposition des régions sous le principe de l'appel d'offres. Ils peuvent être complémentaires aux autres financements de même type. Chaque projet se voit attribuer 1 million d'euros. L'ensemble des crédits seront attribués à la fin de l'année 2022.

Dotation et fonds de soutien à l'investissement

La DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) , la DSIS (Dotation de soutien à l'investissement des départements) , la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux et le Fonds national d'aménagement) ainsi que la FNADT (développement du territoire) permettant de cibler l'aide aux territoires ruraux. Leur objectif est de développer des solutions de transports innovants et en cohésion avec le territoire.

Le budget de 2018-2022 représente 500 millions d'euros, eux aussi attribués aux collectivités afin de favoriser des projets de transports durables et de proximité

Contrats de Plan État Région

L'Etat via le CPER et la définition des grands projets d'investissements et d'aménagement peut apporter son soutien aux projets vélo. Le budget entre 2015 et 2020 s'élevait à 5,6 milliard d'euros (alloués à la transition écologique et énergétique). La nouvelle génération du CPER pour la période 2021/2027 est toujours en cours de préparation.



13

Forfait mobilité durable

Objectif: Réduction des dépenses liées au véhicule personnel.

Le forfait mobilité durable remplace l'indemnité kilométrique vélo. Les employeurs peuvent prendre en charge les dépenses liées au transport des salariés qui optent pour des mobilités douces afin de se rendre sur l'espace de travail.

Ce dispositif s'inscrit dans la Loi d'Orientation des Mobilités votée en 2019. Il permet de récompenser les employés qui cherchent à polluer le moins possible. L'employeur prend en charge les frais liés à la mobilité. L'objectif est d'éviter au maximum l'utilisation du véhicule personnel.

L'aide peut prendre deux formes. Un versement sur le bulletin de salaire ou la création d'un titre-mobilité (ex: carte Better-Way)

Objectifs de financements:

- Couvrir les frais liés à l'achat.
- Couvrir les frais liés à l'entretien.
- Couvrir les frais liés à la location.
- Recharge du véhicule.
- Frais de co-voiturage.

Les salariés se trouvant dans le secteur privé peuvent recevoir une aide maximale de 500€. En ce qui concerne le secteur public le montant s'élève à 200€ annuels. Les sommes perçues sont exonérées d'impôt sur le revenu, de CRDS et de CSG.

Moyens de transports éligibles:

Ce sont les moyens de transports alternatifs qui sont éligibles à cette aide.

- Vélos classiques ou à assistance électrique.
- Trottinettes personnelles.
- Services de mobilité partagée ou free floating (vélos, scooters, trottinettes) .
- Co-Voiturage.
- Véhicules électriques, à hydrogène ou hybrides.
- Transports publics.



14

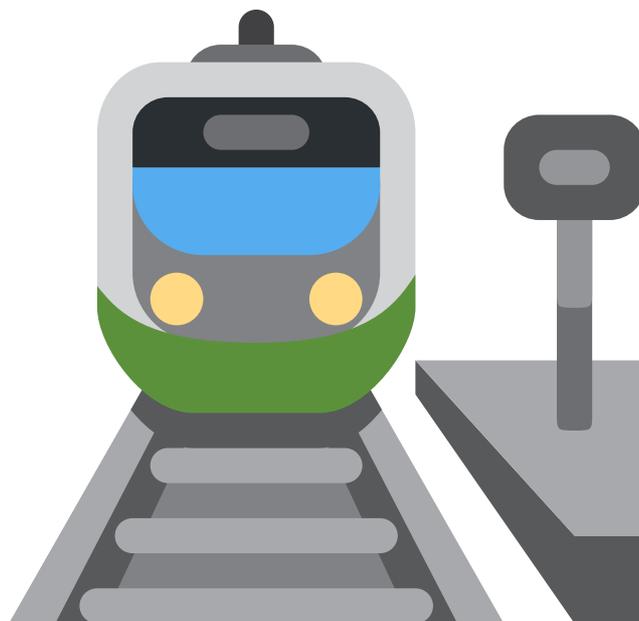
Transport ferroviaire

Les Corses sont en demande d'une offre répondant à leurs besoins de mobilité au quotidien. Avec le prix des carburants qui ne cesse d'augmenter, il est urgent de proposer une véritable offre alternative au véhicule. Lors de la fermeture du tunnel de Bastia, nous avons été prêts à utiliser un autre moyen de transport que la voiture et changer nos habitudes de circulation. Ce n'est pas moins de 6 000 usagers journaliers qui ont utilisé le train.

Faire du train un moyen de transport indispensable.

- Mettre en place des horaires aménagés.
- Augmenter le nombre de rotations.
- Installer des parkings relais.

Le train peut servir de moyen de transport au quotidien, notamment pour se rendre au travail. Un abonnement « travail » est disponible (55€/mois pour une zone et 86€/mois pour deux zones et plus) la moitié de cet abonnement peut être pris en charge par l'employeur. À Bastia pendant la période de fermeture du tunnel, des trains ont été mis à disposition pour acheminer les supporters au stade de Furiani pour les matchs du Sporting club de Bastia.



Plus de 400 supporters ont utilisé ce moyen de transport à cette occasion. Il faut rappeler que Les socios du SCB portent un projet « U trenu per Furiani ». Nous ne pouvons que nous aligner sur leur demande. Comme eux nous voyons cet outil comme étant d'une réelle utilité sociale, un espace de rencontres, de convivialité et d'échanges qui peut permettre à tous, titulaire d'un permis ou pas, jeune ou âgé de se retrouver en un même espace les jours de match. Cet outil peut être considéré comme une alternative à l'utilisation de la voiture.

Face à ce constat nous appelons à la définition d'une réelle stratégie de mobilité par la collectivité de Corse et les autres institutions concernées par ce service qui mériterait de s'entendre dans toutes les régions.

15

Propositions d'amélioration de l'offre ferroviaire en Corse

Les Chemins de fer de la Corse ont su, ces dernières années, moderniser leurs appareils pour assurer à leurs passagers plus de confort, des nuisances sonores réduites et une dualité rapidité-sécurité optimisée.

Il apparaît néanmoins essentiel aujourd'hui, toujours dans l'optique d'en inciter son utilisation, de se concentrer sur les besoins et attentes des corses quant à ce type de transport.

Il nous paraît judicieux de cibler deux catégories de passagers pour qui le train peut s'avérer être une réponse concrète et adaptée :

- Les professionnels effectuant des déplacements sur l'île.
- Les étudiants.

Avec des liaisons possibles sur une bonne partie de l'île, l'offre ferroviaire peut s'imposer comme un réel avantage pour les déplacements professionnels. Or, on remarque que le train est encore peu utilisé dans cette optique.



Simplifier et alléger le stationnement des véhicules durant le déplacement

Bon nombre de professionnels se rendent à la gare en voiture. Durant le déplacement il faut alors trouver un moyen de stationnement pour son véhicule qui soit à la fois, sécurisé, autorisé sur une durée de moyen-long terme et financièrement acceptable. Les places en libre stationnement aux abords des différentes gares de l'île sont rares et il semble donc difficile de voir en cela une réponse suffisante au stationnement des véhicules. Reste alors les places à stationnement payant et les parkings. Dans le 1er cas, elles ne semblent pas adaptées car également rares, à durée limitée ou onéreuses. Pour le second point, relatif aux parkings aux abords des gares, c'est alors la solution qui apparaît comme la plus juste mais pour lequel le tarif assez conséquent s'avère être un frein (environ 12€/jour)

Notre proposition est une prise en charge des frais de parking sur présentation d'un ticket de train. Cela aurait pour effet de réduire les freins liés à l'utilisation de ce type de transport et de permettre une réponse sécurisée, fiable et durable aux usagers quant à leur stationnement.

- Le remboursement automatique et total pour des durées de court terme.
- forfait pour les déplacements relevant du moyen-long terme.
- créations de cartes de parkings

16

Optimiser les conditions de voyage: Rendre possible le travail à bord.

Les trajets sont actuellement perçus comme du temps utilisé exclusivement pour se déplacer. Or ce mode de transport permet justement d'être en capacité de faire d'autres choses car l'utilisateur est passager et non pas conducteur. A l'inverse des déplacements fait avec son propre véhicule il peut donc décider de passer des appels téléphoniques, de lire ou encore de travailler.

Notre proposition est d'imposer ce mode de transport comme un véritable lieu de travail ambulante. Tout en se rendant à sa destination, l'utilisateur pourrait mettre à profit ce temps pour travailler et ainsi s'avancer sur ses tâches à accomplir. Son temps serait alors doublement profitable et il pourra atteindre sa destination en temps et en heure tout en ayant pu profiter du calme et des infrastructures des Chemins de fer de la Corse pour travailler durant le trajet. Les déplacements ne seraient pas alors simplement perçus comme du "temps perdu" en transport mais bel et bien comme des véritables moments à double emploi.



Afin de permettre cela il apparaît selon nous comme essentiel de pouvoir proposer une wifi stable et permanente à bord. Rendre le travail possible amènerait à reconsidérer ce mode de transport par les professionnels en déplacements et par les étudiants.

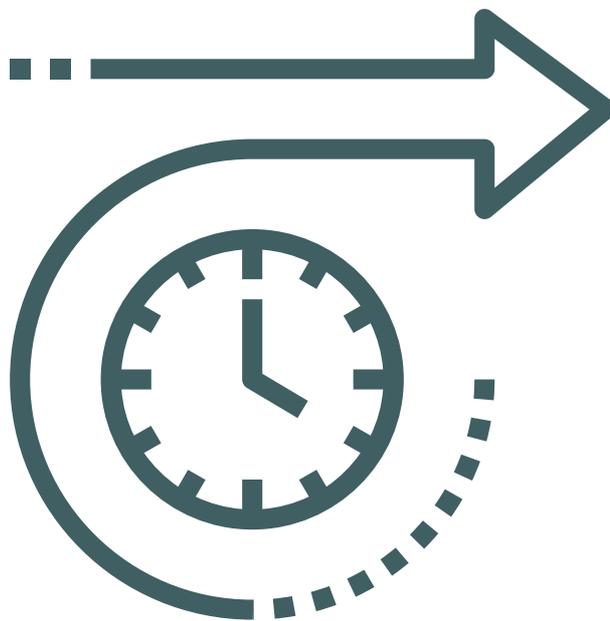
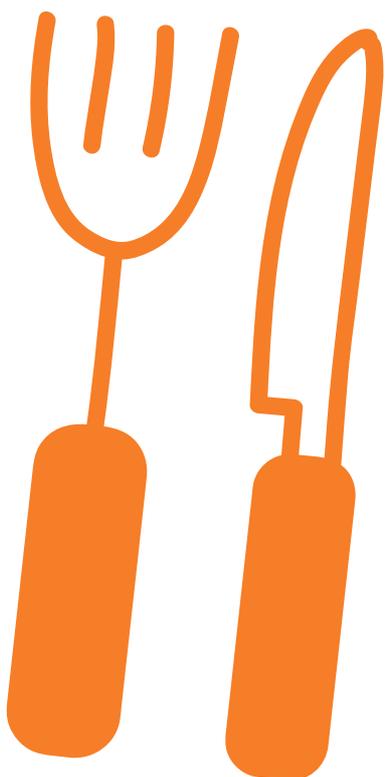


Un espace spécifique peut aussi être réfléchi pour assurer un environnement calme et à l'écart de toute perturbation aux usagers souhaitant travailler à bord. Ainsi, certains "box" pourraient être fermés par des portes coulissantes pour créer une délimitation entre l'espace travail et le reste du wagon. Ces-derniers seraient alors l'endroit idéal pour passer un appel téléphonique, participer à une visio-conférence et/ou travailler dans le calme et la tranquillité.

17

Créer une offre de snacking à bord des longs trajets :

Certains trajets tels que les Bastia-Calvi, Bastia-Aiacciu ou encore Calvi-Aiacciu peuvent durer respectivement 3 heures, 4 heures et 4 heures et demi. Il paraît essentiel de pouvoir proposer aux usagers de s'hydrater et se restaurer à bord. Une offre de snacking pourrait être mis en place via un partenariat entre les Chemins de fer de la Corse et les différents acteurs agroalimentaires locaux (les cannistrelli d'Afa, les eaux d'Orezza et de Zilia par exemple etc.) et être présentés sous forme de distributeurs automatiques.



Objectif:

Le but étant de créer une offre de snacking à bord tout en faisant la promotion des produits que l'on peut retrouver sur le territoire et qui se prêtent particulièrement bien à ce genre de distribution.

Il paraît essentiel, aussi bien pour les professionnels en déplacement que pour les étudiants se rendant sur leur lieu d'études, mais aussi pour les nombreux touristes utilisant ce mode de transport, de pouvoir retrouver une offre rapide et efficace sur les longs trajets.

18 Conclusion

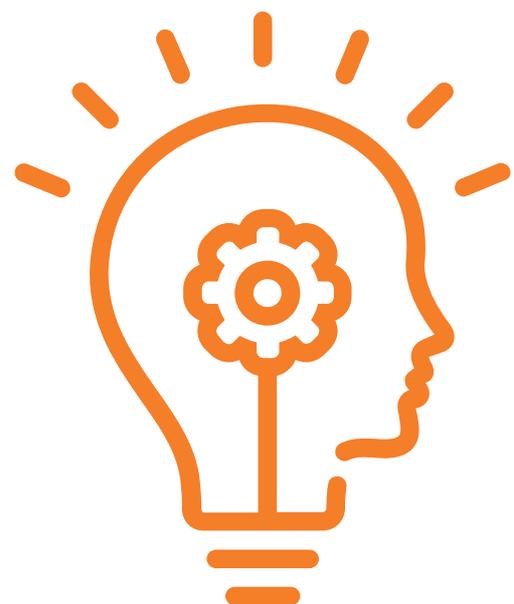
La première partie de ce rapport permet de mettre en évidence les aides qui existent déjà pour les jeunes et qui sont proposées par la Collectivité de Corse ainsi que par l'Etat pour aider et favoriser l'accès à la mobilité des jeunes. Nous avons cependant, tout au long de nos travaux, constaté que ces dernières n'étaient pas suffisantes. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé des mesures plus ciblées et plus importantes. Le chèque mobilité à hauteur de 75 euros par mois pour les jeunes les plus en difficultés et enclavés représente la mesure phare de ce rapport. Face au manque de données statistiques il était difficile de quantifier précisément le nombre de personnes qui devront en bénéficier. Nous l'avons donc quantifié, de manière haute, sur la base du pourcentage de la population âgée de moins de trente ans qui serait classée sous le seuil de pauvreté.

La dernière partie de notre rapport englobe l'aspect écologique que pourrait prendre la mobilité dans notre île. Le premier exemple que nous avons pris est celui du vélo électrique. Largement subventionné par l'Etat, la création d'infrastructures favorisant ce moyen de transport pourrait permettre à la collectivité d'investir très peu d'argent et de profiter des subventions. Il s'agit désormais de définir une stratégie et de trouver les espaces dans lesquels ce moyen de mobilité pourrait être un plus.

Le transport ferroviaire est aussi englobé dans cette partie. Nous proposons ici le réaménagement des cabines afin qu'elles permettent aux voyageurs d'utiliser cet espace comme un lieu de travail confortable. Nous avons aussi souligné que ce moyen de transport pouvait devenir indispensable si le service correspondait aux attentes des potentiels utilisateurs.

Ces travaux nous ont amené à constater que notre jeunesse souffre d'un manque d'autonomie au niveau de ses déplacements. Être jeune, passer son permis, posséder une voiture et pouvoir l'entretenir ne doit pas être chose impossible dans un territoire où il est difficile de pouvoir se passer de ce moyen de locomotion.

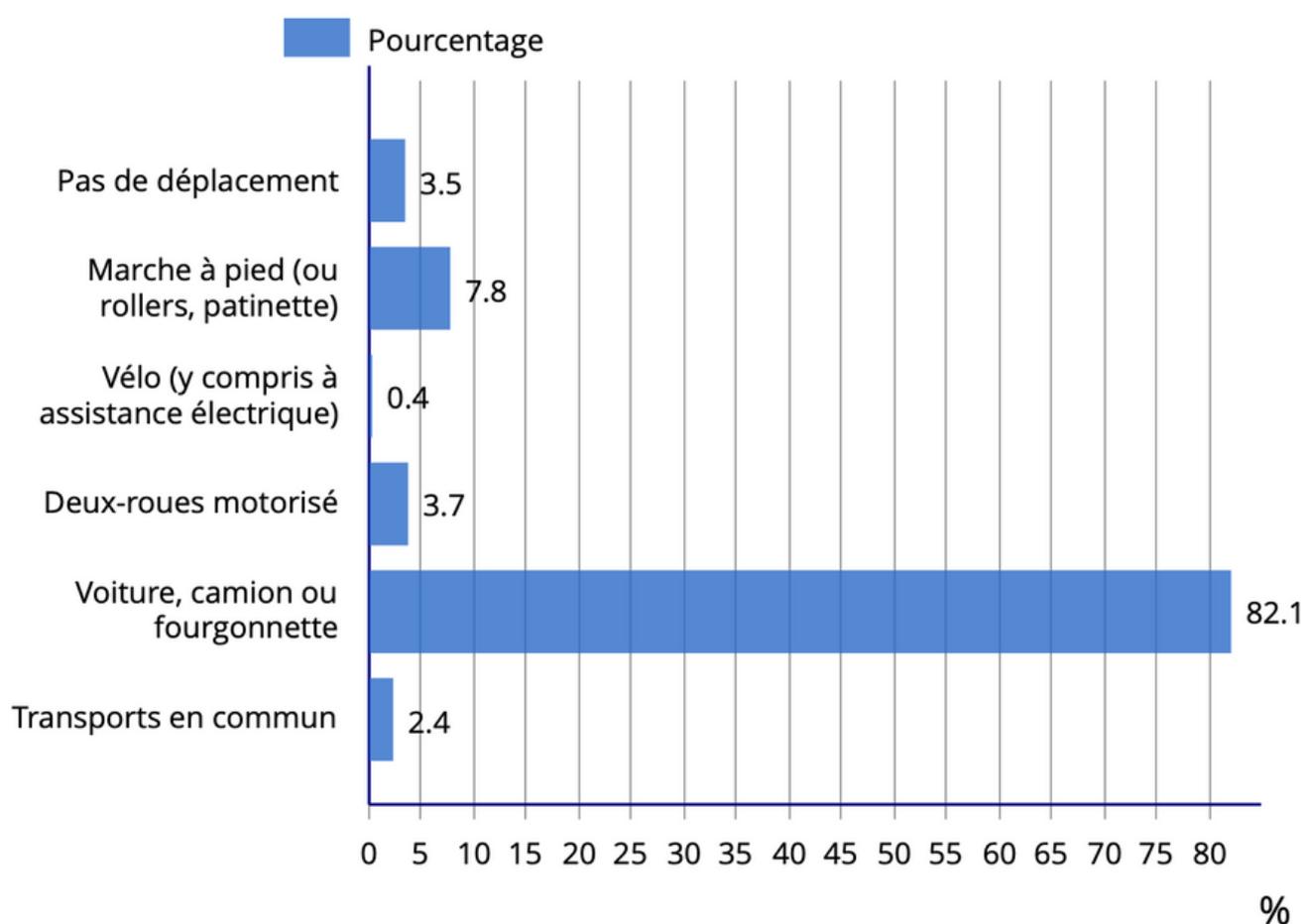
Représentants de cette jeunesse, nous vous présentons un rapport qui ne fait pas que constater mais qui propose également de grands plans d'aides qui pourraient fondamentalement modifier le quotidien de centaines de nos concitoyens.



19 Annexes:

Annexe n°1:

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



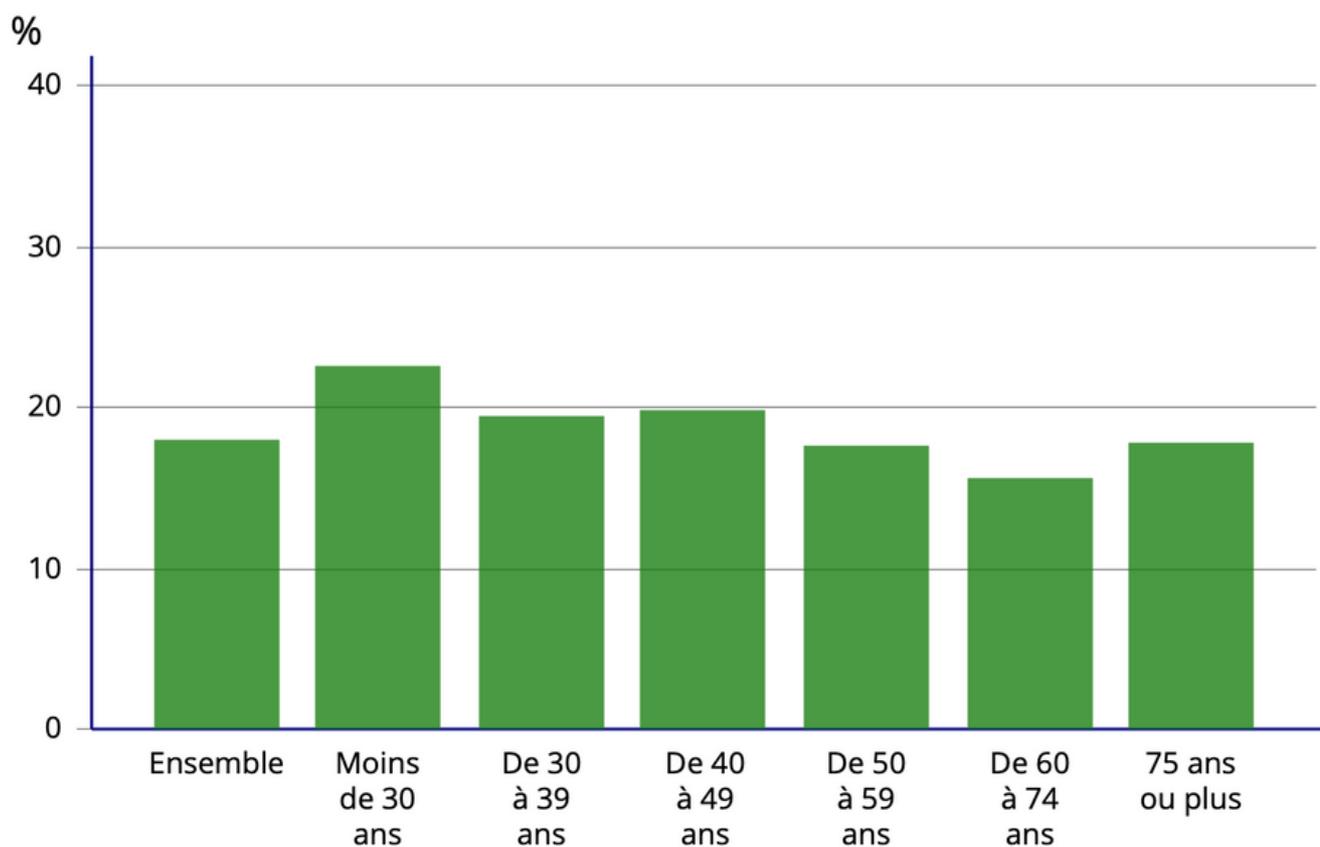
Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

20

Annexe n°2:

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019

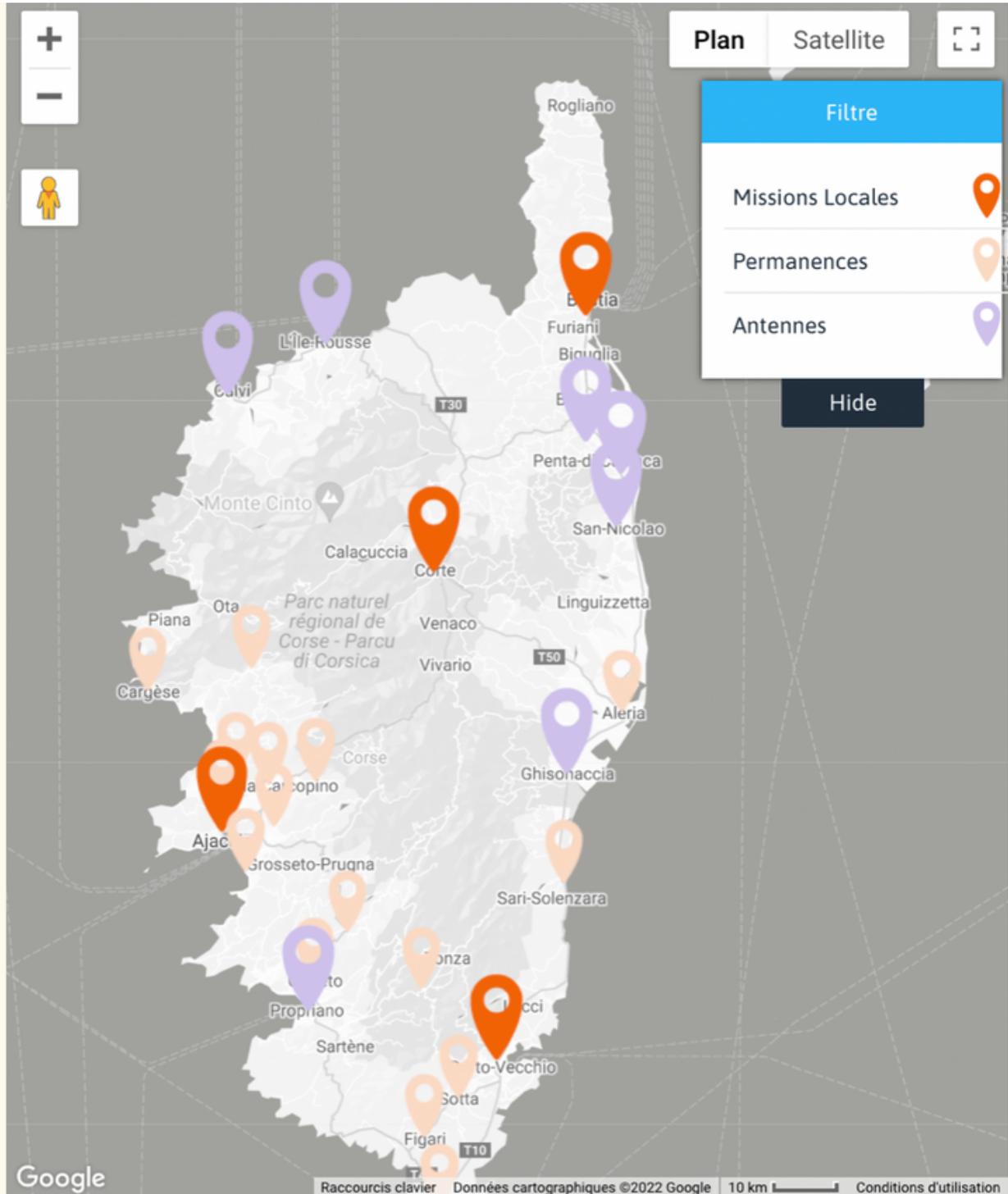


Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

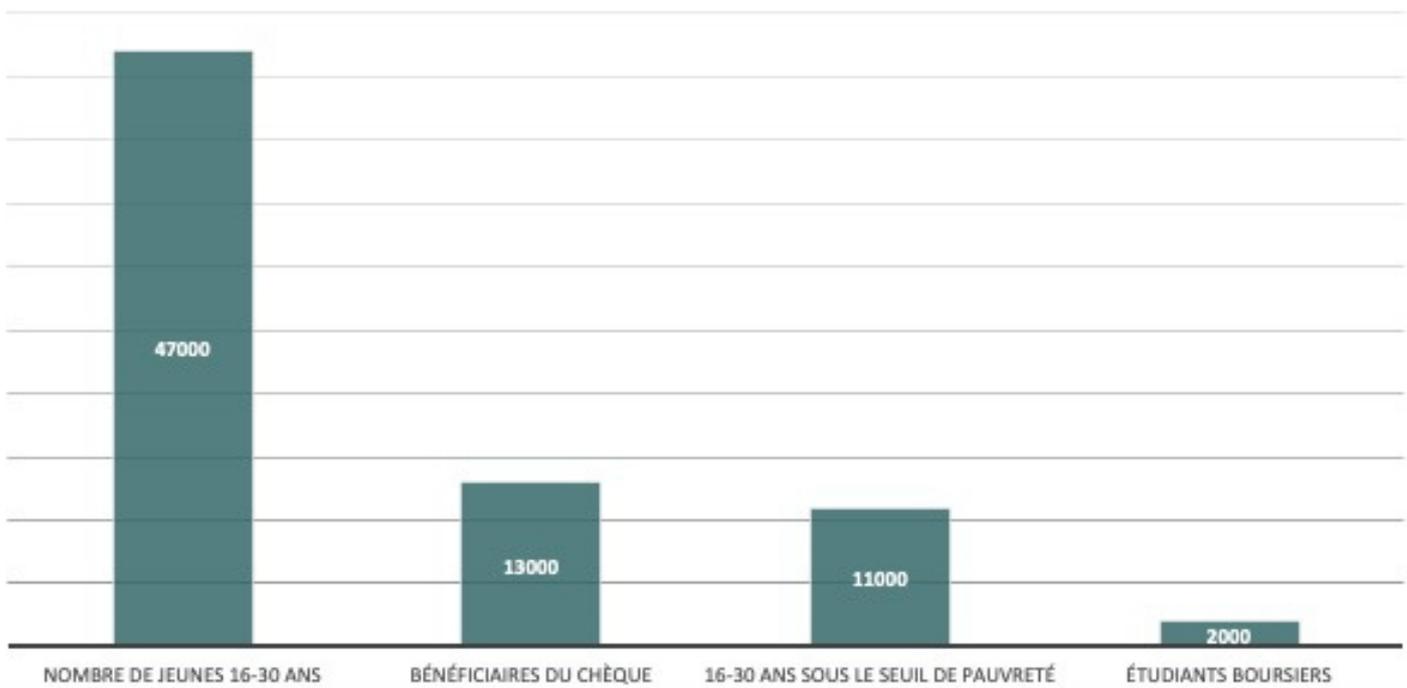
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2021.

21

Annexe n°3: Missions Locales



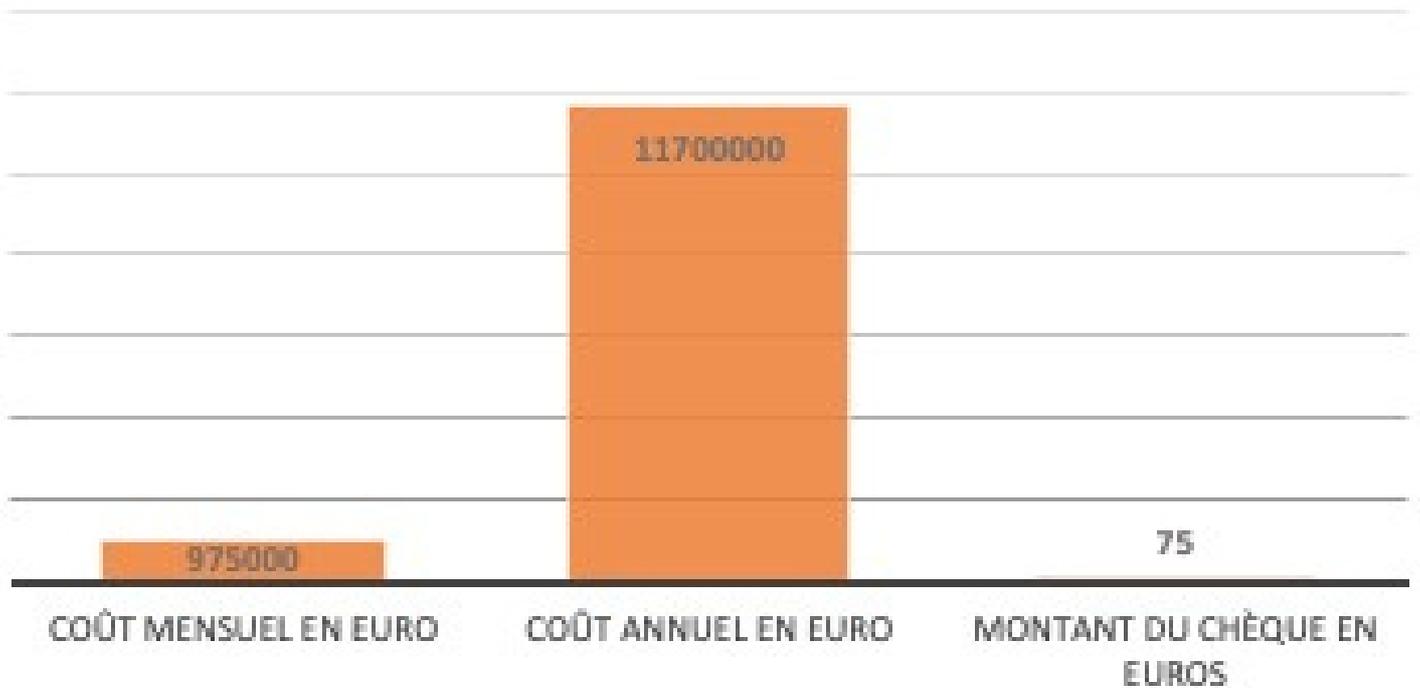
Descriptif de la population 16-30 ans



23

Annexe n°5:

Estimation des prix



24 Sources

Emmanuelle Bonerandi, « De la mobilité en géographie », Géoconfluences, novembre 2004.
URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/Mobil/MobilScient.htmr>

Prospective 2040/2060, Des transports et des mobilités. **Rapport de synthèse - février 2022**
<https://www.strategie.gouv.fr/publications/prospective-2040-2060-transports-mobilites-20-ans-reussir-collectivement-deplacements>

Mobilité des jeunes ruraux en situation de précarité, Observatoire social des Mobilités, 2013
<https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Presentation OSDM - CNML - 070613.pdf>

Migrations résidentielles : un solde élevé composé majoritairement d'actifs, Insee Analyses Corse, n°28/ 14/01/2020
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4283384#titre-bloc-2>

Tout ce que vous devez savoir sur «le permis à 1 € par jour», Sécurité Routière,
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/financement-du-permis-de-conduire/permis-1-eu-par-jour/definition-du>

La Corse en bref Édition 2021, Insee Dossier, n° 17, Décembre 2021
https://corse.dreets.gouv.fr/sites/corse.dreets.gouv.fr/IMG/pdf/2021-17_web.pdf

Copyright © - 2022 - Chemins de Fer de la Corse,
<https://cf-corse.corsica/tarifs/>

Les aides de la Collectivité de Corse pour les jeunes, Collectivité de Corse, 27 Mai 2021
https://www.isula.corsica/jeunesse/Les-aides-de-la-Collectivite-de-Corse-pour-les-jeunes_a210.html

